



## Découverte des Sanctuaires par Paulette Leblanc

### **Les apparitions de Notre-Dame de Tilly**

#### **2-La mission de Marie Martel**

Nous savons que, à partir du 18 mars 1896, la Vierge Marie était apparue à de nombreuses reprises aux élèves de l'école privée de Tilly et à trois religieuses, mais sans jamais se rapprocher d'elles. Elle ne leur avait pas parlé mais leur avait montré une grande basilique, que peut-être, avaient-elles compris, il faudrait construire ; mais cela était bien vague... Pourtant, *"la persistance à se montrer toujours au-dessus d'un même lieu, semblait indiquer que là, devait se réaliser le dessein, dont l'intention venait d'être manifestée."*

Dès la fin du mois de mars 1896, les foules commencèrent à affluer sur le plateau où se trouvait le champ de Mr Lepetit. Il est bon de savoir que ce fut surtout à l'époque de ces premières apparitions que se produisirent des phénomènes plus ou moins étranges, et que l'on signala des visions douteuses, voire troublantes. Heureusement ces manifestations n'occuperont qu'une place très restreinte dans la série complète des événements merveilleux, dont le champ de Mr Lepetit fut le théâtre. Le Père Lesserteur déclara d'ailleurs au sujet des apparitions douteuses, *"qu'il serait déraisonnable d'y attacher une grande importance."*

Revenons maintenant aux apparitions authentiques. Parmi les voyants et voyantes, une jeune femme occupe une place à part. Il s'agit de Marie Martel. Marie Martel habitait au village de Cristot, éloigné de Tilly de cinq kilomètres. En 1896, elle avait vingt-quatre ans et travaillait comme couturière à la journée. Elle avait toujours été pieuse et pure, mais rien qui la distinguait de ses compagnes. Ce n'est que plus tard que l'on apprit

qu'elle avait été favorisée, avant sa Première Communion, d'une apparition de la Sainte Vierge.

Quand Marie Martel entendit parler des apparitions de Tilly, elle voulut voir, elle aussi, la Vierge Marie. Elle se rendit donc un soir, sa journée terminée, à l'endroit de l'apparition. Là, comme tout le monde, elle prit part aux prières avec beaucoup de ferveur. Malgré la distance qui séparait Cristos de Tilly, Marie Martel revint à l'école de Tilly vingt-huit jours de suite, et par tous les temps. Le 25 avril 1896, elle eut une première vision, très courte. La Vierge Marie ressemblait à la description faite par les élèves, mais à ses pieds, sur une banderole blanche, il était écrit : *"Je suis l'Immaculée."* Trois jours plus tard, Marie Martel eut une nouvelle vision, suivie de nombreuses autres. Curieusement, elle fut très vite persécutée et calomniée sans raison. Au mois de mai, sa santé devint déplorable, mais cela ne l'empêchait pas de se traîner jusqu'au champ de l'apparition. Touchée de compassion et afin de lui épargner la fatigue excessive de l'aller et retour de Cristot à Tilly, une dame de Tilly la recueillit chez elle, à titre de servante ; c'était le 15 juin 1896.

Après les premières visions, qui se produisirent normalement, Marie Martel eut des extases qui impressionnèrent les personnes présentes. Un ancien officier déclara : *"Je verrai toujours ses entrées subites dans le ravissement ; celle d'une belle statue, immobilisée dans la contemplation, et dont le visage exprimait la joie et le bonheur le plus intense."* Dès le mois d'août 1896, un phénomène étrange se produisit pendant les extases, dans les yeux de la voyante : de nombreux témoins y aperçurent l'image d'une Vierge très lumineuse, vêtue d'une robe blanche, serrée à la taille par une ceinture bleu céleste, et enveloppée d'un voile léger. Des rayons s'échappaient de ses mains. Vers la fin de septembre 1896, la Vierge Marie fit entendre à la voyante les mots : *"Pénitence ! Pénitence !"* Au début de 1897, les extases durèrent pendant toute la récitation du Rosaire complet.

Nous devons maintenant rappeler quelques décisions concernant le Rosaire : depuis 1883, Léon XIII recommandait constamment au monde chrétien, la récitation du Rosaire, moyen efficace pour obtenir, par le secours de Marie, la cessation des grands maux qui désolaient l'Église. En 1884, Léon XIII réitéra son appel à réciter le Rosaire, chaque jour du mois d'octobre, et en 1885, il décréta que le mois d'octobre serait désormais consacré au Rosaire.

À Tilly, la Vierge Marie demanda d'adjoindre la méditation des mystères du Rosaire, à la récitation du chapelet. En effet, vers la fin du mois de septembre 1896, la Vierge apparut avec une banderole tenue par deux Anges, sur laquelle étaient inscrits, ces mots : *Mystères joyeux - Mystères douloureux - Mystères glorieux* ; et elle déclara à Marie Martel, que, désormais, en récitant le Rosaire, elle devrait méditer ces mystères.

Comme Marie Martel ne les connaissait pas, la Vierge Marie les lui apprit: à mesure qu'une dizaine était achevée, la banderole s'enroulait jusqu'au mystère suivant que la voyante lisait à haute voix, puis elle récitait les Pater et les Ave. Tous les jours du mois d'octobre, la voyante récita donc le Rosaire tout entier, en extase, à l'endroit que lui avait indiqué la Vierge Marie quelques mois auparavant.

Le jour de Pâques, le 18 avril 1897, les deux Anges qui accompagnaient la Vierge Marie tenaient une banderole, sur laquelle était inscrite l'invocation à la *"Reine du très Saint Rosaire"* que Léon XIII avait insérée dans les Litanies de la Sainte Vierge. En mai 1897, Marie Martel commença à contempler la future basilique du Rosaire entrevue et admirée précédemment par les voyantes de l'école. Puis elle fut incitée à fixer sur papier le dessin de ce qu'elle avait vu.

Le 25 avril 1899, trois ans jour pour jour après la première apparition dont Marie Martel avait été favorisée, la Vierge lui fit contempler un tableau de la sainte Famille. Or, Léon XIII avait prescrit aux membres de l'*"Association Universelle de la Sainte Famille"* de conserver dans chaque maison une image représentant la Sainte Famille et de prier devant elle tous les jours. Afin d'adopter officiellement le tableau qui répondrait au mieux à la dévotion de la Sainte Famille, Léon XIII mit ce sujet en concours, à l'occasion de l'Exposition de Turin, en 1898. De nombreux projets furent présentés mais aucun ne fut approuvé. Cependant, lorsqu'en 1900 on mit sous les yeux du Souverain Pontife une toile représentant la Sainte Famille en prière, telle qu'elle avait été vue par Marie Martel, Léon XIII en fut aussitôt émerveillé, et manifesta le désir de garder ce tableau dans ses appartements particuliers.

Maintenant, pour finir, nous vous donnons ici une rapide chronologie des réactions de l'Église face aux apparitions de Tilly. Tout d'abord il nous faut remarquer que, de 1896 à 1913, Rome était au courant de ce qui se passait à Tilly, et des avis autorisés furent émis.

- L'apparition du 2 février 1897, accompagnée d'une banderole lumineuse sur laquelle figurait l'inscription : *"Reine du très Saint Rosaire, priez pour nous qui espérons tous en vous"* est une confirmation de la décision de Léon XIII, qui, le 24 décembre 1883 avait inséré cette expression dans les Litanies de Lorette.

- Le tableau de la sainte Famille, exécuté selon les données de la voyante, fut remis au Pape qui le fit mettre dans ses appartements particuliers, en juillet 1900. C'est alors que le Pape fut informé en détail des événements de Tilly par l'Abbé Durand, auquel il réserva un accueil très bienveillant. Saint Pie X agira de même à l'égard du Révérend Père Lesserteur qu'il rencontra en février 1904.

**Spiritualité sur Radio Silence**  
**www.radio-silence.org**

D'autres prêtres entreprirent des démarches auprès de Rome en faveur de Tilly. On peut citer :

- l'Abbé Lemarié, le 15 août 1904,

- l'Abbé Vachère de Grateloup, qui s'était mis au service de la cause de Tilly à partir de 1903, et qui rencontra saint Pie X à plusieurs reprises, notamment le 17 septembre 1905, au cours d'une audience privée. Le Souverain Pontife soumit la cause de Tilly au Saint-Office dès novembre 1905 et accorda à l'Abbé Vachère le privilège de la chapelle domestique. L'Abbé Vachère revit plusieurs fois le saint Père qui voulut avoir un résumé du dossier dressé par le Doyen et lui-même. Puis le dossier entier fut porté à Rome, au Saint-Office. Des remarques de l'abbé Vachère, il apparaît que la question évoluait très vite à Rome, et qu'elle devrait être jugée dans les six mois qui suivaient. Notons que le Saint Père s'intéressait beaucoup à la question, qu'il consulta tous les dossiers et qu'il bénit tous ceux qui avaient signé des pétitions en faveur de Tilly.

Le 2 janvier 1906, l'Abbé Beucher écrivit au Saint Père toujours intéressé, et qui n'hésitait pas à dire : *"Que Dieu veuille, c'est mon plus grand désir."* Cependant, malgré toutes les illustres sympathies romaines dont Tilly bénéficiait, et en dépit de l'approbation du Saint-Office, aucun résultat ne sortit de toutes ces démarches !!! Pourquoi ? Personne ne le sait.